« ... Il est encore du ressort de la « Section pour la politique intérieure » de traiter toutes les questions se rapportant au mouvement des partis politiques, aux différends qui existent dans la presse de parti, ainsi qu'à l'agitation secrète des ennemis de l'Allemagne... Au point de vue allemand, il n'y a aucun intérêt à empêcher les hostilités politiques des Belges entre eux, aussi lontemps que celles-ci ne mettent pas en danger la sécurité militaire et le calme du pays. Au contraire, il est prouvé que, par les disputes des Belges entre eux, notamment en ce qui concerne la question des nationalités, il se produit une certaine diversion; et en ce qui concerne l'activité de certains éléments en vue, ces luttes constituent une sorte de soupape de sûreté. La lutte au sujet des nationalités et des langues entre Flamands et Wallons avait cessé au début de la guerre; bientôt cependant, malgré les efforts de journaux et de personnalités officielles (dont le CARDINAL MERCIER), elle recommença ouvertement, et prit dans la presse des formes très aiguēs. Dans les journaux du pays, dans les journaux belges paraissant en Hollande et en Angleterre, et dans les journaux français, des écrivains et des chefs wallons et flamands prennent continuellement la parole. Dans leurs débats, ils s'occupent de l'avenir de la Belgique et, notamment, de la situation du mouvement flamand et de l'avenir de la race flamande.

Sur toutes ces affaires, il a paru des brochures intéressantes en Hollande. »

#### Extrait relatif à l'Université de Gand.

« Nous continuâmes à entretenir et à étendre les relations personnelles engagées avec des chefs et des organisations, des écrivains et des journalistes, des politiciens, des notables flamands... Sur la question de l'Université de Gand et la revendication de la séparation administrative, qui, dans les dernières années avant la guerre, sont devenues des foyers du problème des nationalités en Belgique, des mémoires particuliers sont en préparation (1).

General Gouvernement in Belgien

Section IIe. Nº 12697 Concerne : Université de Gand

Bruxelles, le 28 avril 1916.

D'accord avec le commandement supérieur de la 4<sup>me</sup> armée, j'ai décidé le renouvellement sur base flamande de l'ancienne Université de Gand. L'ouverture des cours est prévue pour le mois d'octobre de cette année.

Comme il est mené une vive campagne contre l'Université d'ailleurs purement flamande, créée par l'autorité allemande, et que ceci pourrait éloigner aussi des éléments flamands de cette Université, la nécessité se fait d'autant plus sentir d'assurer à l'Université un nombre suffisant d'étudiants. Je désire par conséquent rendre possible la fréquentation de l'Université de Gand aux jeunes gens flamands qui se trouvent en captivité allemande et qui ont reçu la préparation requise.

Je prie le Ministère royal de la Guerre de faire discrètement procéder à des enquêtes dans les camps parmi les prisonniers flamands, de faire établir quelle est la situation matérielle et la tendance politique de ceux qui se présentent et de s'enquérir, par l'observation continue des jeunes gens, s'ils ne cherchent pas à gagner la faveur de pouvoir fréquenter l'Université en feignant des sentiments germanophiles. Le transport des prisonniers en congé ne peut être envisagé que pour le 1<sup>er</sup> octobre 1916, si un nombre

<sup>(1)</sup> Publié par Rudiger, Flamenpolitik, pp. 10 à 13.
Les extraits des rapports de von der Lancken que nous donnons ont été publiés par Rudiger. Avant de reproduire ces extraits nous avons prié Rudiger de nous en faire tenir les originaux, ce qu'il fit. Il est à souhaiter que ces rapports, qui offrent le plus grand intérêt, non seulement pour la connaissance du mouvement activiste, mais pour toute l'histoire de la guerre, soient publiés bientôt in-extenso.

suffisant d'étudiants libres se sont fait inscrire à Gand, si, par conséquent aussi, la fréquentation par des étudiants libres est assurée.

Je me suis mis d'accord avec l'Inspection des Etapes pour que les étudiants congédiés de captivité, ne soient pas à Gand casernés, et qu'ils ne soient pas soumis à des restrictions spéciales, qui les distingueraient des autres étudiants. D'ailleurs, tous les étudiants flamands seront uniquement soumis au contrôle tel qu'il est prévu pour tous les Belges dans la région des Etapes qui sont en âge d'être mobilisés. Il serait dès lors désirable, que ceux qui se présentent soient dès à présent tenus de fournir des indications précises : si leur hébergement dans des familles, des pensions ou d'autres habitations louées, est assuré, ou s'ils désirent qu'on prenne soin d'un hébergement approprié dans des « homes d'étudiants ».

De plus, les prisonniers en instance de congé devraient signer une déclaration qui, en raison de la faveur qui leur a été accordée, les lie d'honneur à s'abstenir de toute action dirigée contre le pouvoir occupant.

Ci-joint, en communication, les négociations préalables avec l'Inspection des Etapes de la  $4^{\mathrm{me}}$  armée.

Dans l'espoir que le Ministère Royal de la Guerre sera prêt à seconder mes efforts, je prie d'enjoindre aux camps de me communiquer le résultat de leurs enquêtes, au plus tard pour le 1<sup>er</sup> août 1916 (1).

Le Gouverneur Général, (Signé) Frhr. von BISSING Generaloberst. »

Au Ministère Royal de la Guerre, à Berlin.

### Rapport du Baron von der LANCKEN, août 1916-janvier 1917.

#### EXTRAIT.

« La demi-année écoulée fut d'une importance particulière pour le développement de la Flamenpolitik, vu que celle-ci a passé du stade des préparatifs à celui des résultats. Le mouvement flamand dut sa plus puissante impulsion à la lutte qu'il eut à soutenir contre les menées ouvertes et secrètes de ses adversaires. Tous les groupements activistes unirent leur action en vue d'atteindre le grand but et pour soutenir les mesures prises par M. le Gouverneur Général... La perspective de la réalisation du grand but, d'une Université flamande, pour laquelle on avait si longtemps lutté en vain, a provoqué un heureux rassemblement des forces. La réussite de l'œuvre de l'Université a ouvert les yeux des chefs sur la valeur d'une action en commun. (2).

<sup>(1)</sup> RUDIGER, Le Livre Noir de la Trahison activiste, p. 8.

La flamandisation de l'Université de Gand est antérieure à l'activisme, les archives n'en font donc pas mention. On verra à ce sujet Th. Heyse, Index Documentaire.

<sup>(2)</sup> Publié par Rudiger, Flamenpolitik, p. 15.

### SEPTIÈME PARTIE

ANNEXE

## Pièces Allemandes

Les documents que nous publions dans cette septième partie n'appartiennent pas au Conseil de Flandre. La plupart ont déjà été publiés.

Ce sont des pièces allemandes qui ne furent pas connues — tout au moins officiellement — du Conseil de Flandre.

Elles présentent un intérêt tout à fait primordial au point de vue de l'étude du mouvement activiste en Belgique; c'est pourquoi nous avons estimé qu'il était indispensable de les publier dans ce travail.

# LES ARCHIVES

DU

# CONSEIL DE FLANDRE

(RAAD VAN VLAANDEREN)

PUBLIÉES PAR LA

LIGUE NATIONALE POUR L'UNITÉ BELGE



BRUXELLES

ANC. ÉTABL. D'IMPR. TH. DEWARICHET
RUE DU BOIS-SAUVAGE, 16